

personnelle à la gestion des relations bilatérales. Leur dernière rencontre, à Washington, remonte aux 10 et 11 avril.

Les ambassades et les services diplomatiques des deux pays constituent la principale voie de communication pour ce qui touche les questions de politique. Par ailleurs, les accords, les arrangements et les ententes réciproques conclus couvrent une vaste gamme de sujets. Enfin, il existe d'étroites affinités régionales entre les provinces canadiennes et les États américains à l'intérieur de leurs sphères de compétence respectives.

Représentants canadiens aux États-Unis

Outre son ambassade à Washington, le Canada maintient quatorze consulats généraux aux États-Unis (Atlanta, Boston, Buffalo, Chicago, Cleveland, Dallas, Detroit, Los Angeles, Minneapolis, New York, La Nouvelle-Orléans, Philadelphie, San Francisco et Seattle). Les consulats généraux représentent le Canada dans leurs circonscriptions respectives, et ils administrent des programmes de relations générales, de commerce, d'immigration, de tourisme, de services consulaires et d'affaires culturelles. Plusieurs provinces canadiennes ont par ailleurs des bureaux non diplomatiques aux États-Unis.

Commerce

En 1982, le volume des échanges commerciaux s'est établi à 85,5 milliards de dollars américains. Les ventes de produits canadiens aux États-Unis ont totalisé 46,7 milliards de dollars américains, soit plus des deux tiers du total des exportations canadiennes. Les importations canadiennes en provenance des États-Unis ont atteint 38,7 milliards de dollars américains, ce qui correspond à environ 15 pour cent de l'ensemble des exportations américaines. Étant donné l'importance des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux entre les deux pays, les politiques économiques de l'un peuvent avoir des répercussions importantes sur l'autre. Selon une formule élaborée par le ministère du Travail américain, d'après laquelle des exportations d'un milliard de dollars engendrent 50 000 emplois, on a calculé que près de deux millions d'emplois aux États-Unis dépendent des exportations vers le Canada. Les ventes des États-Unis au Canada équivalent à plus de l'ensemble de leurs ventes à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne de l'Ouest, à la France et à l'Italie réunies et représentent presque deux fois le volume de leurs ventes à leur deuxième partenaire commercial, le Japon. En 1982, le Canada a acheté aux États-Unis 70 pour cent du total de ses biens importés et la balance commerciale atteignait 8 milliards de dollars américains en faveur du Canada. Cet excédent inhabituellement élevé résultait surtout de la récession qui avait durement frappé le Canada et réduit de 14,5 pour cent l'ensemble des importations canadiennes. De plus, la hausse du dollar américain avait rendu plus coûteuses les importations en provenance des États-Unis. Le compte courant est toutefois demeuré en faveur des États-Unis par une marge de plus de 1 milliard de dollars américains.